

Les Infos de Base

Mercredi 8 avril 2015
volume 18, numéro 14
ISSN 1492-0670



État de la publication

Les *Infobases Lois et Règlements du Québec* sont à jour au 1^{er} avril 2015.

Les *Infobases Lois et Règlements du Canada* sont à jour au 3 mars 2015.

Les *Infobases Lois et Règlements de l'Ontario* sont à jour au 26 mars 2015.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 21 mars 2015.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 21 mars 2015 et contient maintenant 9 738 termes ou mots de renvoi pertinents.

Modifications aux lois du Québec

Loi sur les bureaux de la publicité des droit, RLRQ, c. **B-9**, ann. I.

Avis, (2015) 147 G.O. 1, 377.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux règlements du Québec

Règlement sur l'administration fiscale, RLRQ, c. **A-6.00**, r. 1, a. 12.0.3.1R1.

Avis, (2015) 147 G.O. 1, 376.

Règlement sur les frais exigibles pour le dépôt des plans de cadastre et pour l'examen des plans non déposés, RLRQ, c. **C-1**, r. 1, aa. 1, 2, 3, 4.

Avis, (2015) 147 G.O. 1, 376.

Projet-pilote relatif à la circulation d'autobus urbains sur des tronçons d'accotements d'autoroutes, RLRQ, c. **C-24.2**, r. 37.1, a. 13.

A.M. 2015-02 du 19-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 545A, a. 1.

Règlement sur les conditions de production et de conservation à la ferme et sur la qualité des oeufs de consommation, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 230, aa. 3.1, 6.2, 6.3, 6.3.1, 6.4, 47.

Règlement modifiant le Règlement sur les conditions de production et de conservation à la ferme et sur la qualité des oeufs de consommation, Décision 10645 du 09-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 720, aa. 1-7.

Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, RLRQ, c. M-35.1, r. 239, aa. 15, 19, 71, 119.1, 122.

Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, Décision 10644 du 09-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 719, aa. 1-5.

Règlement sur la procédure de désignation de certains membres du conseil d'administration des centres intégrés de santé et de services sociaux et des établissements non fusionnés, RLRQ, c. **O-7.2**, A.M. 2015-005 du 27-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 765, nouveau.

Règlement sur la perception des pensions alimentaires, RLRQ, c. **P-2.2**, r. 1, a. 4.

Avis, (2015) 147 G.O. 1, 376.

Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, RLRQ, c. **S-4.1.1**, r. 2, a. 13.

Avis, (2015) 147 G.O. 1, 375.

Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux, RLRQ, c. **S-4.2**, r. 5.1, aa. 94, 95, 99, 100, 116, 119.1, 124, 125, 136.

Règlement modifiant le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux, A.M. 2015-003 du 23-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 712, aa. 1-9.

Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux, RLRQ, c.

Dans ce numéro

1 État de la publication

Modifications aux lois du Québec

Modifications aux règlements du Québec

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

S-4.2, r. 5.2, a. 164.

Règlement modifiant le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux, A.M. 2015-004 du 23-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 713, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.